



Je refuse de me faire jeter comme un kleenex après usage !

Onnaing le 26 février 2015

« Bonjour à toutes et tous, je m'appelle Geoffrey LANOY et je suis Team Leader en Logistique Assemblage, en équipe bleue.

J'ai 35 ans et cela fait 14 ans que je travaille en logistique chez TMMF.

Comme beaucoup, les mauvaises conditions de travail à l'usine ont eu des effets sur ma santé et sur ma condition physique.

J'ai eu des problèmes de dos et j'ai été obligé de subir une intervention chirurgicale à cause d'une hernie discale.

La sécurité sociale a reconnu que cette hernie est d'origine professionnelle. J'ai donc été reconnu officiellement en maladie professionnelle le 7 janvier 2015.

C'est donc bien à cause du travail chez TMMF que ma santé en a pris un coup.

Malgré tout, j'ai eu de la « chance », car l'opération s'est bien passée, et le chirurgien qui m'a opéré a écrit un courrier le 12 novembre 2014 dans lequel il dit qu'il ne voit pas de contre-indication à ce que je reprenne le travail sur un poste aménagé où il n'y a pas de port de charges lourdes...

Le 10 février dernier, j'ai été convoqué à une visite au service médical du travail chez Toyota.

Au lieu d'être déclaré apte sous réserve de ne pas porter de charges lourdes, j'ai été déclaré inapte !

Pourquoi ?

La seule raison que j'y vois, c'est que cela donne la possibilité à TMMF de me virer... alors que c'est à cause du travail chez Toyota que j'ai attrapé une hernie discale !

Aussitôt sorti du service médical, malgré mes arguments, l'affaire était déjà toute ficelée, et un courrier m'attendait pour me dire qu'il fallait que je rentre chez moi, que je serai payé... et que plein de monde, des TMR, mon manager et d'autres allaient se démener pour chercher un reclassement...

Des paroles...

C'était le 10 février... On est le 26 février aujourd'hui... Et je suis de plus en plus convaincu que toutes ces paroles apaisantes n'ont qu'un seul but : faire en sorte que j'y crois jusqu'au dernier moment, au moment du licenciement, sans faire de vagues !

Demain, vendredi 27 février à 14H30, je suis convoqué à une 2^{ème} visite médicale. Je me suis renseigné, c'est la loi qui oblige cette visite... ce qui permettra à TMMF, si je suis une 2^{ème} fois reconnu inapte, de pouvoir engager une procédure de licenciement pour inaptitude.

Je sais qu'une grande majorité de mes camarades de travail en logistique assemblage, dans les 3 équipes, ont signé une pétition et je les en remercie beaucoup.

Car tous ceux qui ont été abimés par l'exploitation à l'usine devraient avoir la garantie du maintien de leur salaire et de leur emploi à l'usine.

En me soutenant pour que je ne sois pas licencié, que je sois reclassé à des postes de travail à TMMF qui me conviennent, vous vous défendez vous aussi car il faut que ces garanties soient appliquées à toutes celles et ceux qui seront dans le même cas à l'avenir.

On est actuellement plusieurs centaines à être abimés par le travail à TMMF de façon plus ou moins grave.

Il faut refuser de se laisser jeter comme des kleenex après usage !

On est tous concernés. »